

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Tec21 |
| Herausgeber: | Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein |
| Band: | 132 (2006) |
| Heft: | Dossier (47/06): Zeitgenössische Architektur für Raiffeisen = Architecture contemporaine pour Raiffeisen |
| Artikel: | Joint d'ombre: Guin: rénovation de l'ancien immeuble et construction d'une annexe, 2004 |
| Autor: | Marchal, Katharina |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-108031 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1

1
A l'étage, la façade s'est vu doter, côté gare, d'un revêtement de bois, sous une enveloppe vitrée (photos: Susanne Hostettler)

2

Du côté donnant sur la route principale, la façade est habillée de fibrociment

Joint d'ombre

Guin: rénovation de l'ancien immeuble et construction d'une annexe, 2004

Le concept de hall des guichets ouvert et accueillant n'a pu être réalisé qu'en construisant une annexe à l'ancien immeuble de la Poste.
Le terrain morcelé en très petites parcelles et les restrictions du nouveau plan de quartier, concernant la zone aux alentours de la gare, traçaient les limites du mandat d'étude confié.
Les architectes ont proposé une solution simple et convaincante en rattachant une annexe aux lignes épurées à l'ancien immeuble.

Commune alémanique du district de la Singine dans le canton de Fribourg, Guin, une localité de 7200 habitants, est un site industriel important et le centre économique de la région. La Banque se situe sur une route de passage à grande circulation qui, au Sud et au Nord, rejoint la route cantonale entre Fribourg et Berne, et fait la jonction avec l'entrée de l'autoroute A12. Plus de 15 000 véhicules empruntent quotidiennement cette route principale. Entouré de silos et d'entrepôts, le bâtiment se trouve juste à côté de l'enceinte de la gare.

Lorsqu'en 1951, la Banque Raiffeisen a loué le rez-de-chaussée du bâtiment, celui-ci appartenait encore à la Poste. Sa revente et l'éventualité d'y ajouter une annexe animaient les discussions depuis l'agrandissement réalisé dans les années 1980, de pair avec le souhait de disposer de locaux plus modernes.

À peu près à la même époque, la commune étudiait la réhabilitation du quartier de la gare et était donc plus intéressée à racheter du terrain qu'à en vendre. Seule une minuscule parcelle de 562 m² a pu être alors acquise en vue de l'agrandissement. Etant donné que celle-ci était incorporée dans le plan de quartier, il a été convenu avec la commune que la conception des façades et les aménagements extérieurs seraient coordonnés avec elle.

Presque en même temps, les responsables confiaient à quatre bureaux d'architectes un mandat d'étude consistant en la rénovation de l'ancien immeuble de la Banque et la construction d'une annexe à celle-ci. Le concours d'architecture a été gagné par MZ Architectes de Guin, qui ont eu l'idée de placer un bâtiment indépendant ayant la forme d'un cube à côté de l'ancien immeuble, la liaison entre les deux étant assurée par les accès. Ce concept a reçu l'assentiment des maîtres d'ouvrage qui souhaitaient conserver dans une large mesure le caractère initial de l'immeuble postal datant des années 1930, sans qu'il soit dominé par la nouvelle

annexe. L'autonomie de cette dernière offrait en outre l'avantage de ne pas devoir déménager la Banque dans un bâtiment provisoire édifié à grands frais. L'annexe a donc été réalisée au cours de la première étape et tous les collaborateurs de la Banque ont pu y travailler provisoirement jusqu'à ce que soit achevée la rénovation de leur ancien immeuble, qui constituait la seconde étape. En fin de compte, il aura fallu seulement dix mois de travaux pour mener à bien l'ensemble du projet.

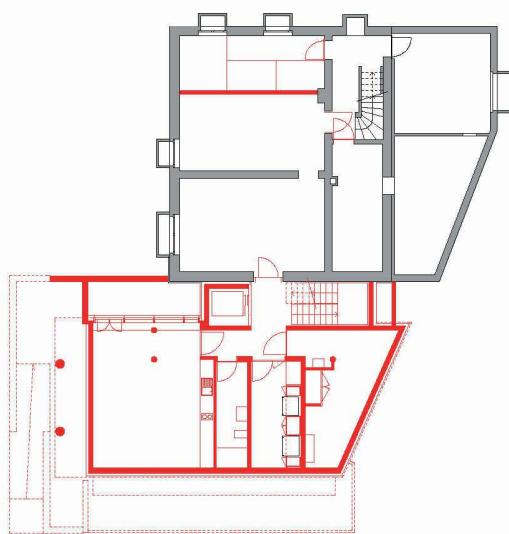
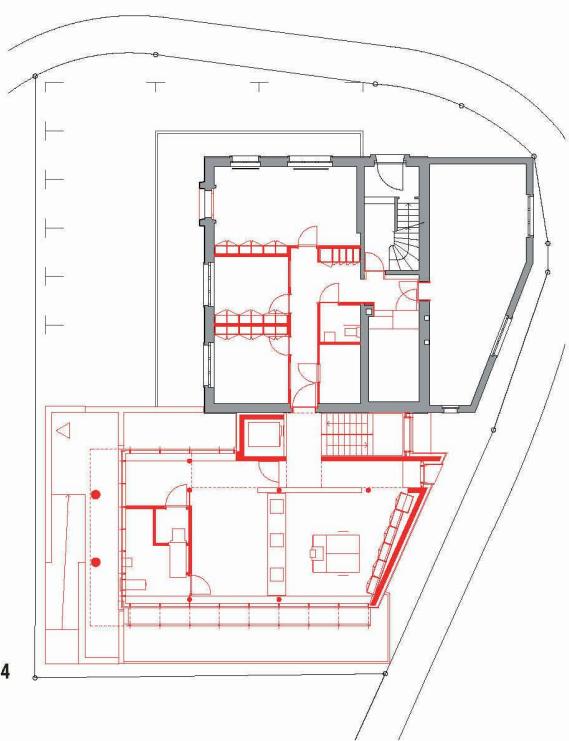
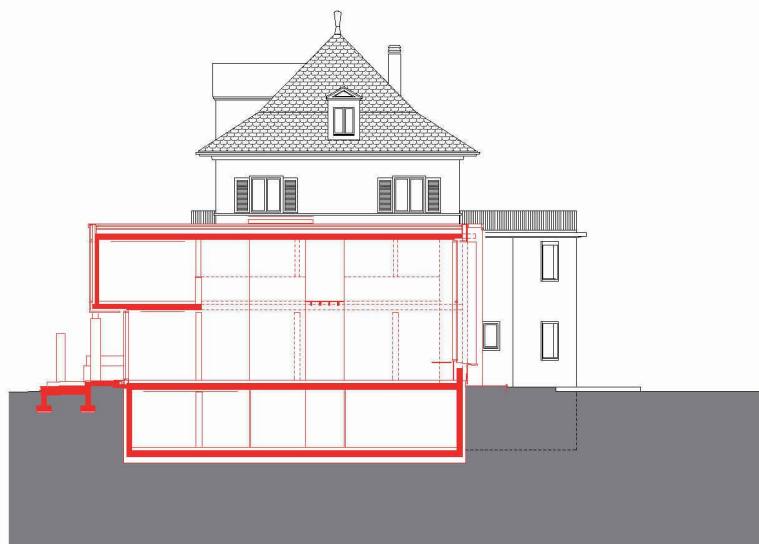
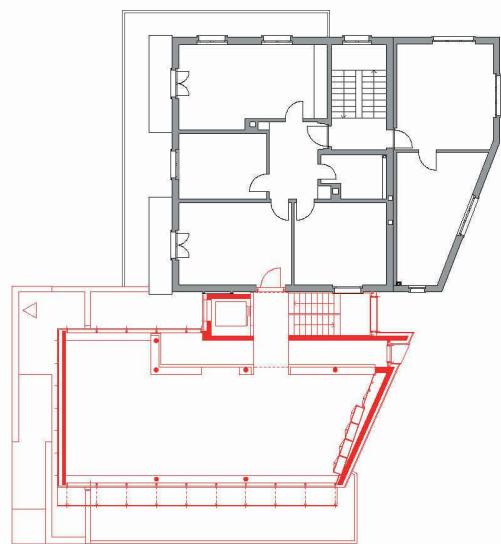
Le cube

La construction portante du cube à deux étages, dont les pièces ont une profondeur de sept mètres, est assurée par un système de piliers en tubes d'acier. L'étage supérieur se trouve en léger porte-à-faux avec la façade où se situe l'entrée et crée ainsi une portion couverte abritant les Bancomats extérieurs. Les façades longitudinales sont vitrées jusqu'à hauteur de l'ancien immeuble, alors que les façades latérales sont pratiquement borgnes. Elles ont été couvertes d'ardoises sur le côté donnant sur la route principale, tandis que l'étage supérieur, coté gare, s'est vu doté d'un revêtement en bois sous une enveloppe vitrée. La façade Sud a été conçue comme une double façade, de sorte à obtenir une isolation acoustique optimale. Même avec les fenêtres ouvertes sur la façade intérieure, le bruit de la circulation ne représente qu'une faible nuisance sonore. L'utilisation de l'énergie solaire est un effet accessoire positif. Entre la peau intérieure du bâtiment et les panneaux de verre de la peau extérieure se forme une zone-tampon hautement bénéfique pour le climat intérieur des locaux durant les mois d'hiver. Les stores en lamelles entourant l'escalier protègent de la surchauffe.

Des transitions toutes en douceur

La nouvelle salle des guichets se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment annexe et correspond à l'idée que se





3–5
1er étage, rez-de-chaussée, sous-sol. Bien visible,
l'escalier fait le lien entre la partie ancienne du
bâtiment et la nouvelle annexe (plans: architectes)

6–7
Coupe longitudinale et transversale

8
L'annexe, qui comprend deux étages et repose sur
un système de piliers en tubes d'acier, s'avance sur
la rue et crée un espace couvert pour les Bancomats

9
Au sud, le bâtiment est doté d'une double façade
qui permet d'emmageriser l'énergie





10

10
L'annexe a été conçue comme un bâtiment rattaché
à l'ancienne poste

faisaient les responsables de la Banque Raiffeisen d'une zone clientèle moderne, claire et spacieuse. Le comptoir d'accueil constitue le seul élément de séparation entre la zone clients et le back-office. Pour le reste, les passages entre les différentes parties se font toutes en douceur. Rien ne détourne le regard des clients vers la cage d'escalier et la galerie abritant les services administratifs de l'établissement, dans un bureau paysagé. Les espaces de travail des généralistes sont réunis ici, ce qui encourage les échanges directs entre les services financier, des crédits et autres. Contrairement à l'annexe, avec ses structures ouvertes, l'ancien immeuble rénové comprend des pièces plutôt exigües. La direction de la Banque est logée au rez-de-chaussée, dans le seul bureau occupé en permanence, qui se trouve à côté d'une salle de réunion et de deux pièces réservées aux entretiens avec les clients exigeant une certaine discrétion.

L'accès commun s'insère comme un joint d'ombre entre l'immeuble ancien et le nouveau corps de bâtiment. Cet espace en retrait des deux côtés est d'une part limité par la cage d'ascenseur et, en face, par un alignement de fenêtres qui s'étend sur toute la hauteur. La volée d'escalier en acier repose librement sur le sol et n'est fixée qu'au plafond de l'étage supérieur. Quelques éléments de l'ancienne façade extérieure du bâtiment initial sont encore visibles. Actuellement, les étages supérieurs sont loués à des tiers. En cas d'agrandissement ultérieur, il existe toutefois la possibilité de créer un accès à ces pièces en partant de la cage d'escalier.

A titre de mécénat, la Banque a invité deux artistes de la région fribourgeoise à réaliser une œuvre destinée à être exposée dans le hall des guichets et les salons d'entretien contigus. En dorant des objets quotidiens, l'installation «Goldrush» de Hugo Brühlhart et Adrian Fahrländer illustre le processus de création de valeur

d'une banque. D'autres œuvres d'artistes fribourgeois ont été acquises en vue de leur exposition dans les bureaux.

Katharina Marchal
architecte et critique d'architecture indépendante
k.marchal@bluewin.ch

ONT PARTICIPE AUX TRAVAUX

MAITRE D'OUVRAGE

Banque Raiffeisen de Guin

ARCHITECTE

MZ (Mauron Zurkinden) Architectes, Guin

INGENIEUR CIVIL

Curty & Marty, Guin

ELECTROINGENIEUR

Pro-Inel AG, Fribourg

INGENIEUR CVSE

Mülhauser & Partner AG, Guin

INSTALLATION D'ART CONTEMPORAIN

Hugo Brühlhart, Fribourg

Adrian Fahrländer, Villarepos

Pierre-Alain Morel, Villaz-St-Pierre

Beat Fasel, Guin

DURÉE DE LA CONSTRUCTION

janvier à octobre 2004